

Appellatifs et relations interpersonnelles en arabe saoudien et tunisien : variations culturelles

Jihene Beji et Zoubeir Chaouch

Appellatives, terms of address used when “calling” someone, can take the form of proper names or common names that designate an individual or a group and are often meaning loaded. They can be positive or disparaging, affectionate or “disaffected,” respectful or disrespectful, friendly or unfriendly. However, their use (both in the Saudi and Tunisian dialects) is neither innocent nor fortuitous: it is linked to a speaker’s communicative intention and underpinned by an aim. Therefore, the use of appellatives can have an impact on the interlocutor and on interpersonal relationships.

Keywords: appellative, valuing, devaluing, honorific, humiliating, affectionate, affective

1. Introduction¹

Notre propos sera de décrire l’usage des appellatifs dans la communication verbale, ainsi que l’incidence qui en découle. Nous verrons en quoi consiste l’apport rhématique des appellatifs et quel en est l’effet perlocutoire. Au préalable, nous prendrons soin de distinguer l’appellatif de désignations proches et voisines, telles que l’apostrophe, l’emphase, le vocatif. Ces distinctions nous semblent essentielles dans la mesure où elles renseignent sur l’évolution de la langue et sur le champ d’application des termes d’adresse. Nous procéderons ensuite à une typologie des appellatifs et nous distinguerons ceux qui sont dévalorisants des dévalorisants. Cette qualification permettra du même coup de renseigner sur les relations interpersonnelles. Ces points de définition et de description serviront à leur tour de terre-plein pour une analyse approfondie des appellatifs en arabe saoudien et tunisien et pour leur usage en communication, et ce dans l’esprit d’une analyse contrastive. Peut-on s’adresser à quelqu’un sans l’usage d’un appellatif ? Quelle incidence cela peut-il avoir sur le sens ? Quel en serait l’effet perlocutoire, dans ce cas ?

¹ This research was funded by the Deanship of Scientific Research, Princess Nourah bint Abdulrahman University through the Fast-track Research Funding Program.

2. Repères théoriques

Selon Perret (1970: 116), les relations sociales sont à l'origine du choix d'un appellatif ou un autre : « Par le terme choisi, le locuteur indique non seulement qu'il se réfère à une certaine personne mais qu'il la nomme d'une certaine façon et qu'il a telle relation avec elle ». Elle distingue ainsi « des termes de distance sociale et des termes de familiarité sociale » et précise que la distance est de mise aussi bien entre personnes qui ne se connaissent pas que dans le cas d'une relation verticale, de subordonné à supérieur, et que la familiarité s'applique dans le cas de la connaissance ou d'une relation verticale, mais de supérieur à inférieur (Perret 1970: 113-114). Ces appellatifs peuvent prendre la forme de déictiques (pronoms personnels), de noms propres, de noms communs indiquant le sexe, de statut social (monsieur, madame, mademoiselle), d'un titre (d'appartenance à une classe sociale, ou renseignant sur une fonction exercée). En tous les cas, ces appellatifs sont riches en renseignements sur la personne à laquelle ils s'appliquent. Ce que confirme Jaubert (2017: 5) qui cite parmi les appellatifs les noms propres, les « titres honorifiques », les « termes de parenté, de relation », les « termes métaphoriques », les « hypocoristiques ». Elle précise cependant qu'« on invoque [...] généralement les règles sociales, voire protocolaires qui s'imposent au locuteur » (Jaubert 2017: 5). L'usage des appellatifs semble donc soumis à des règles bien établies, nous verrons plus loin que leur choix peut cacher une visée et avoir un effet perlocutoire.

3. Analyse

3.1. Usage et incidence des appellatifs

Avant d'entamer l'analyse proprement dite, nous tenons à faire part de certaines considérations théoriques, à partir de définitions et de typologies, cela nous permettra de procéder à des distinctions de notions, avec le souci du choix du mot juste et approprié.

3.2. Similitudes et distinctions

On désigne par « appellatifs » les termes d'adresse dont les partenaires usent dans le cadre d'une interaction. Dubois *et al.* nous fournit plus de détails :

Les *appellatifs* sont des termes de la langue utilisés dans la communication directe pour interpeller l'interlocuteur auquel on s'adresse en le dénommant ou en indiquant les relations sociales que le locuteur institue avec lui : MADAME êtes-vous prête ? CAMARADES, tous à la manifestation ! PAUL, viens ici. Les appellatifs sont des noms propres, des termes de parenté ou des noms spécifiques (*papa, maman, Sire, Monsieur, etc.*). (Dubois *et al.* 1973: 43)

On retient de la définition de Dubois le champ d'application des appellatifs : « la communication directe », c'est-à-dire l'échange verbal et une précision sur la relation interpersonnelle qui régit l'usage des termes d'adresse.

Le mot « apostrophe » semble désigner la même réalité chez Dubois : « Un mot est mis en *apostrophe* quand il sert à désigner par son nom ou son titre la personne (ou ce qui est assimilé à une personne) à qui on s'adresse au cours de la conversation » (Dubois et al. 1973: 42). Le champ d'application est le même (la « communication directe » réfère bien à la « conversation »). Reste que dans le cas présent, l'« apostrophe » renseigne sur le statut social de l'interlocuteur et si nous devons établir plus de distinctions, nous dirions qu'« apostrophe » est un terme plus général, plus ancien, il est d'usage en poésie, en rhétorique, « appellatif » semble être d'un usage plus récent et relever de la terminologie de l'analyse conversationnelle.

Le terme *emphase*, repris à la rhétorique, désigne en syntaxe transformationnelle un accent particulier porté sur un constituant de la phrase. Le signifié « emphase » peut se trouver représenté uniquement au niveau phonologique (intonation particulière frappant un mot de la phrase), mais aussi par des constructions syntaxiques (*Paul, lui, c'est un ami*). (Dubois et al. 1973: 186)

La *mise en focus* ou la *focalisation*, désigne cet « accent particulier » et n'est pas sans incidence sur l'analyse des constituants de la phrase, il est évident que l'élément focalisé, détaché en position initiale, est du même coup thématifié. « On appelle vocatif un cas* exprimant l'interpellation directe au moyen d'appellatifs*. Dans *Pierre, viens*, le nom *Pierre* sera au vocatif dans les langues casuelles » (Dubois et al. 1973: 511).

3.3. Typologie des appellatifs

3.3.1. Appellatifs et relations interpersonnelles

Les honorifiques sont ceux qui flattent la face positive² de l'autre, « permettant d'« exalter » son interlocuteur, et corrélativement, de se rabaisser soi-même (*self humbling*) » (Kerbrat-Orecchioni 1996: 73). Le problème est qu'on ne peut pas valoriser l'autre sans se rabaisser par voie de conséquence, qu'on le fasse intentionnellement, comme chez les Japonais, où l'humilité fait partie de la culture, ou non.

² La *face positive* correspond à « la façade », à notre image sociale valorisante qu'on entretient auprès des autres ; la *face négative* à notre territoire, à ce qui est personnel, à ce qui nous appartient.

Les humiliatifs, comme leur nom l'indique, consistent à rabaisser l'autre et corrélativement à « exalter » son *moi*.

Les hypocoristiques, qui relèvent de la parole caressante, enjôleuse, sont des termes affectueux. Tout comme les « affectifs »³ antiphrastiques qui sont dévalorisants par la forme mais valorisants par le fond.

D'une façon générale, les appellatifs, qu'ils relèvent de l'onomastique ou de désignations communes, sont chargés de signification. Dans ce qui suit, nous procéderons à l'analyse d'exemples (à titre indicatif, non exhaustif) puisés dans le dialecte saoudien, puis dans son correspondant tunisien.

3.3.2. Étude de cas d'appellatifs en dialecte saoudien

Pour des raisons d'ordre méthodologique relativement à la clarté de la démarche, nous avons opté pour une étude de quelques appellatifs puisés dans deux dialectes arabes, le saoudien et plus loin le tunisien. Cette analyse contrastive, loin de prétendre à l'exhaustivité, permettra de souligner les spécificités et variables interculturelles sur le plan interlinguistique.

En arabe, le cas vocatif est précédé d'un vocable *yā* (traduisible par « ô ») qui sert à interpeller directement (et qui est suivi d'un prénom ou d'un nom). Il faut noter cependant qu'ainsi traduit, il n'a pas l'usage emphatique qu'on lui connaît en français. On peut considérer qu'il atténue en quelque sorte l'agressivité d'une interpellation directe. Tout comme en français, « madame » en dialecte saoudien est un honorifique, par contre l'usage du terme « tante » en saoudien est spécifique, culturel : il ne désigne pas nécessairement une relation de parenté (d'usage en français).

1. *yā 'amma / yā sayyidat-ī* « tante, madame »

L'appellatif peut toutefois connoter le respect (sans un soupçon de familiarité) dû à une personne ayant un certain statut (mariée ou peut-être d'un certain âge).

2. *yā aḥ / yā sayyid* « frère, monsieur »

Le premier terme pourrait étonner un locuteur français dans la mesure où, en saoudien (comme d'ailleurs dans d'autres contextes arabophones), cet emploi, loin d'exprimer une relation de parenté, renvoie plutôt à un arrière-plan d'appartenance à la même communauté, l'arabo-musulmane : c'est un

³ Terme construit sur « humiliatif ».

honorifique qui désigne donc une relation horizontale, tout comme « monsieur », appellatif qui connote le respect.

3. *yā ānisa / yā oḥt-ī* « mademoiselle », « ma sœur »

Le premier terme renseigne sur l'état civil de l'interlocuteur (femme célibataire), le second (tout comme pour 2.) ne désigne pas une relation de parenté. C'est un appellatif d'usage dans l'aire d'influence arabo-musulmane, connotant plus le respect que la proximité.

3. *'azīzat-ī* « ma chère »

C'est un appellatif affectueux ou un affectif dénotant la familiarité inscrite dans une relation d'amitié. C'est un honorifique caractérisant une relation horizontale de proximité.

5. *yā ḥolwa* « ma douce », « ma belle »

C'est un hypocoristique affectueux, qui ne constitue pas la traduction littérale de son « équivalent » français, il garde cependant cette charge sémantique d'un honorifique désignant une relation de proximité, empreinte de familiarité et d'affection.

6. *yā šīḥ* « ô cheikh ! »

Ce n'est point une traduction littérale correspondant à 10. infra, c'est un appellatif spécifique, inscrit dans le contexte saoudien, connotant le respect avec une pointe de familiarité peut-être. C'est un honorifique à n'en pas douter.

7. *yā id-dīb* « ô loup ! »

C'est un honorifique qui fait partie de ces rares noms d'animaux appliqués aux humains, connotant positivement le courage peut-être ou la ruse, d'où l'expression d'une certaine admiration. Le même terme, en français « mon loup », est un affectif qui a un féminin « ma louve ». Dans tous les cas (saoudien et français), l'appellatif est valorisant et connote une relation de proximité.

8. *yā rūḥ-ī / yā qalb-ī / yā 'omr-ī* « mon âme » / « mon cœur » / « ma vie »

Ce sont des affectifs qui caractérisent une relation amoureuse. Si l'équivalent du lexème (« mon cœur ») est d'usage en français, les deux autres sont rares, pour ne pas dire inusités. Ils sont donc spécifiques, propres à une culture ; ils semblent dénoter une gradation dans ce qu'on a de plus cher.

9. *ḥw-ī* « mon frère »

C'est un appellatif qui, tout en désignant une relation de parenté, dénote une relation d'amitié. Il s'agit d'un honorifique affectueux.

10. *yā šīḥa* « ô cheikha ! »

En saoudien, il s'agit là de l'appellatif féminin correspondant à 6. « cheikh ». C'est donc un terme spécifique, propre à une culture. En saoudien, l'appellatif est un honorifique respectueux, ou du moins, affectueux et amical.

Tous les termes transcrits sont des désignateurs de l'interlocuteur et renseignent, d'une façon ou d'une autre sur la relation interpersonnelle. Ces termes sont des « relationèmes horizontaux » (Kerbrat-Orecchioni 1996: 42), on estime, en gros, que la relation interpersonnelle est horizontale. Et bien qu'on ait affaire dans tous les cas à des honorifiques, il y a lieu d'opérer des distinctions : ainsi 1., 2., 3., 9. caractérisent une relation interpersonnelle empreinte de respect.

4., 5. et 8. sont des hypocoristiques qui relèvent de la parole cajoleuse, affectueuse : ils caractérisent une relation interpersonnelle de proximité, voire d'intimité, ce sont des marqueurs de la relation interpersonnelle dont l'usage répond au besoin d'un individu de mettre l'accent sur le caractère particulier de cette relation. Ce sont des manifestations de cordialité assimilables à une *caresse* verbale. Ces marqueurs sont plus que tout autre des facteurs de cohésion sociale. Toutefois, n'en use pas qui veut, seuls des interactants dont la relation a atteint ce degré peuvent se permettre cette « liberté », sinon l'usager se rend *coupable d'incursion* dans l'intimité.

6., 7. et 10. mêlent respect, amitié et familiarité. En un mot, l'usage de ces appellatifs s'inscrit dans un code propre à une culture qui définit le statut de chaque individu. Par voie de conséquence, le respect de ce code resserre les liens sociaux.

3.3.3. Étude de cas d'appellatifs en dialecte tunisien

Dans ce qui caractérise la relation de proximité empreinte d'affection en tunisien, on peut relever les appellatifs suivants (toujours à titre indicatif, non exhaustif, et selon les régions) :

11. *'asal id-dinya* « le miel de la vie »

12. *rūḥ-ī* « mon âme »

13. *'ina-yya* « mes yeux »

14. *ḥū-ya / oḥt-ī* « mon frère » / « ma sœur »

15. *omm-ī / bābā* « ma mère » / « mon père »

16. *ḥāž / ḥāžža* « pèlerin » / « pèlerine »

17. *madām* « madame »
18. *sī* + prénom (exemple : *sī moḥamed* « monsieur Mohamed »)
19. *yellā / lellā* + prénom (exemple : *lellā yasmīn* « Madame Yasmine »)
20. *yā sī šbēb* « monsieur le beau »
21. *bažbūž* (surnom de l'ancien président de la République tunisienne Béji Caïd Essebsi)

11., 12. et 13. sont des appellatifs affectifs qui semblent faire partie du registre amoureux ou amical et a priori, on ne peut pas leur reconnaître un autre champ d'application. Cependant, 11. a tout l'air d'être une formule superlative au sens de « la crème de la vie », sans toutefois être définie ; à l'opposé, 12. et 13. sont plus précis et renvoient à ce qu'on estime être de plus précieux ; pourquoi ne dit-on pas « mon cœur » en lieu et place du lexème retenu en 12. ? Aucune explication plausible ne peut être trouvée, d'autant plus que le cœur est aussi précieux que les yeux.

14. dans ses variantes masculine et féminine sont d'un usage courant dans les interactions verbales. Ces termes d'adresse reflètent une appartenance culturelle, celle de la communauté arabo-musulmane. Ce qui n'est pas à rapprocher des appellatifs « mon père », « ma sœur », « ma mère » qui désignent, en français des religieux ayant fait des vœux (pour la simple raison que cet ordre n'a pas d'équivalent chez les musulmans). Mais on pourrait rapprocher l'appellatif tunisien en 14. du *brother* et *sister* chez les Afro-américains, qui ont leur correspondant *mon frère* chez les Africains francophones d'Europe. Dans le même ordre d'idées, on a relevé l'usage de *cousin* chez les Maghrébins installés en Belgique. Chez les Maghrébins, comme probablement dans d'autres communautés, cela qualifie ce qu'on peut appeler l'esprit de *ghetto*, un communautarisme assimilable à la solidarité des minorités. Les appellatifs *hū-ya / oḥt-ī* peuvent être perçus comme une manifestation de respect chez le locuteur.

15. sous ses deux genres est un appellatif applicable couramment aux personnes âgées en Tunisie, sans que cela caractérise une relation de parenté, c'est lié au respect des aînés, mais parfois cela peut être perçu comme une familiarité qui ne passe pas, d'autant plus que cela pourrait rappeler leur âge à des personnes qui n'apprécieraient pas d'être considérées comme vieilles. Du coup, ce qui est censé être une marque de respect risque de ne plus l'être. Et l'honorifique a toutes les chances d'être perçu comme un humiliatif.

16. partage avec 15. le champ d'application (cela s'adresse à des personnes âgées) ; là aussi, c'est culturel, c'est de mise dans les sociétés arabo-musulmanes, une personne âgée est censée détenir la sagesse et mérite, de ce fait, un maximum d'égards et de respect, et toujours dans l'esprit du locuteur, qui d'autre qu'un pèlerin ou une pèlerine mérite de la considération ?

Par ailleurs, mis à part leur coloration religieuse, ces appellatifs font fonction d'honorifiques et peuvent parfois jouer un rôle d'amadoueurs, voire de « désamorçeurs » de conflit, dans des interactions verbales où les séquences transactionnelles ne sont pas faciles à négocier (cas d'une demande formulée auprès des services sociaux, ou d'une transaction commerciale), face à un interlocuteur âgé.

17. n'a rien de curieux dans la bouche d'un locuteur tunisien, cela paraît même « valorisant », il s'agit d'un emprunt lexical du français ; toutefois, il faut préciser que cet appellatif est d'usage dans les villes, semble-t-il, dans la bouche d'un locuteur « instruit », en apparence, en tout cas, l'interlocutrice le perçoit généralement comme une marque de considération.

18. est une expression appellative courante en Tunisie ; *si* précédant un prénom est l'abréviation du vocatif سيدي *sayyid-ī* en arabe classique, dont est dérivé *sīd-ī* en tunisien. Dans l'exemple 18. *si* placé devant le prénom d'une personne avec laquelle vous n'avez aucun lien de familiarité permet cette incursion dans le territoire, parallèlement: cet usage est une manifestation de considération et une marque de distance, le vouvoiement qui, normalement remplit cette fonction avec la même distance, n'est pas d'usage en tunisien, ni dans les différents dialectes arabes.

19. est appliqué aux femmes et semble être le correspondant féminin de 17., néanmoins, c'est un appellatif en perte de vitesse, à la limite tombé en désuétude. Cet appellatif est peut-être encore d'usage dans la médina, ou chez des sujets parlants Tunisois, signe de considération dans certains cas, mais dévalorisant dans d'autres, car pouvant être perçu comme ironique.

20. est un terme affectueux antiphrastique, cet appellatif n'est pas un honorifique, il est coloré ironiquement, on s'en sert pour adresser un reproche.

21. est un terme d'affection, transformant la relation verticale de l'époque (la période de la campagne électorale en Tunisie, suivie de celle du mandat présidentiel), en relation horizontale, les barrières (et la distance) entre gouvernant et gouvernés étant allègrement franchies. Dans cet esprit, le terme d'adresse est valorisant et désigne (dans ce contexte) une relation interpersonnelle de « proximité ».

3.3.4. Ressemblances et dissemblances interdialectales

Si on procède à des rapprochements interculturels pour ce qui est de l'usage des appellatifs, on s'aperçoit qu'il y a des similitudes relatives entre les dialectes saoudien et tunisien, mais dans des cas, les différences sont légion, de telle façon qu'il est impossible pratiquement de trouver un appellatif équivalent, quand on passe d'une culture à une autre.

A la lumière de cette constatation, on pourrait rapprocher les appellatifs 1., 2., 3. et 9. du dialecte saoudien des termes d'adresse 14., 15. et 16. du dialecte tunisien, le patrimoine culturel étant commun

(l'appartenance à l'aire d'influence arabo-musulmane). De même qu'on pourrait rapprocher les appellatifs 4., 5. et 8. saoudiens des termes d'adresse tunisiens 11. 12. et 13. selon la même rhétorique du discours amoureux ou amical.

Les 6. et 10. saoudiens pourraient (dans une certaine mesure) être partagés par les locuteurs tunisiens (*šīh* renvoyant dans les deux communautés à un dignitaire religieux musulman ; *šīha* est plus courant en Arabie Saoudite et c'est culturel ; en Tunisie, c'est rare, à la limite plaisant et familier).

7. est propre aux Saoudiens, de leur côté 17. et 21. sont d'usage en Tunisie. Malgré l'appartenance à la communauté arabo-musulmane, l'histoire des deux pays n'est pas commune.

4. Appellatifs et évolution des relations interpersonnelles

Jaubert (2017: 6) indique que « le choix de l'appellatif est un marqueur intéressant de l'évolution possible des rapports interindividuels ». Elle ajoute que cette évolution s'effectue « généralement de la distance sociale vers plus de familiarité. L'évolution inverse [régressive] est plus rare » (Jaubert 2017: 7). L'illustration en est faite dans la relation amicale, amoureuse et même professionnelle, cela semble correspondre à une « loi de la nature » : des individus séparés, observant une certaine méfiance l'un vis-à-vis de l'autre, chacun gardant jalousement son territoire entouré de remparts (par le vouvoiement et certains appellatifs de distance), sont appelés, tôt ou tard, par les circonstances et les situations, à se rapprocher, à « baisser la garde », à se familiariser et les barrières sautent (par le tutoiement et les appellatifs de proximité). C'est en effet la règle générale qui régit les rapports interpersonnels. N'empêche que la tendance inverse, bien que rare, se produit et fait office d'exception. Les pronoms personnels, en tant qu'appellatifs, illustrent les deux tendances ; c'est ce que pense Nativus :

C'est vrai que d'un autre côté, ce « vous » dit de politesse⁴ peut distiller beaucoup de mépris. Si après avoir eu une relation d'intimité avec quelqu'un, vous vous brouillez et que vous basculiez du « tu » au « vous », et si vous en rajoutez une couche avec un « monsieur » ou un « madame » de distance, c'est pire qu'une baffé (Nativus 2014: 64).

Parfois, on cherche à forcer la nature, à précipiter les événements, à « brûler les étapes », en instaurant « sans préavis » un nouvel ordre des faits, celui de la sympathie forcée et du tutoiement systématique. Nativus l'illustre encore dans le registre familial adapté à ce type de relation interindividuelle : « Quand

⁴ Le vouvoiement est souvent associé au respect et à la politesse à tort. Le vous à référent unique est un tu amplifié.

vous débarquez dans une nouvelle boîte, pour vous mettre dans sa poche, on vous la joue sans protocole le premier jour : « On se tutoie c'est mieux ! » (Nativus 2014 : 64). Dans une relation débutante (caractérisée par la distance), le fait même de nommer, par le nom propre (ou prénom), peut paraître agressif, dans le sens où il peut être perçu comme une incursion, une intrusion dans le territoire, une atteinte à la face négative de l'interlocuteur ; comme le pense Jaubert (2017: 11) : « l'acte de nommer en véhiculant l'idée de l'appropriation [du nom propre en tant qu'appellatif] contribue à construire l'ethos discursif des interactants ». Ce qui peut sembler comme allant de soi pour un locuteur peu soucieux du protocole dans les relations humaines, peut être perçu comme une familiarité non conforme aux règles de la bienséance. Il nous reste à répondre aux dernières questions posées en introduction. Sachant qu'en utilisant un appellatif, on s'adresse *nécessairement* à une personne et on indique qu'on a une relation avec elle (Perret 1970) et qu'en la nommant, on la fait exister (Jaubert 2017), on ne voit pas comment on pourrait s'adresser à quelqu'un sans recourir à un appellatif et ce serait même une infraction à la loi d'exhaustivité du discours qui recommande de fournir le maximum d'informations quand on prend la parole (sans appellatif, des informations sur le statut du locuteur, de l'interlocuteur, sur la relation interpersonnelle seraient manquantes). Quant à l'effet perlocutoire, il serait tout simplement inexistant. Qu'il prenne la forme d'un déictique, d'un nom propre ou d'un nom commun, signifiant ou pas, valorisant ou pas, l'usage d'un appellatif semble nécessaire. De toutes les façons, on peut invoquer la théorie linguistique et en l'occurrence Benveniste et sa théorie de la « subjectivité dans le langage » : « Je n'emploie *je* [en prenant la parole, même si je ne dis pas *je*] qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un *tu* » (Benveniste 1995: 259). Autrement, quand je prends la parole, je m'adresse *nécessairement* à quelqu'un (même sans appellatif), même dans le cas extrême du « monologue » qui « doit être posé, malgré l'apparence, comme une variété du dialogue, structure fondamentale » (Benveniste 1995: 82). Reste que dans une prise de parole, l'usage d'un appellatif fournit plus de renseignements sur la situation énonciative.

5. Conclusion

Pour résumer, nous dirons que l'usage des appellatifs dans le cadre d'une communication verbale est signifiant, dans la mesure où il définit la relation interpersonnelle, il est même motivé, en ce sens qu'il n'est pas innocent et qu'il peut servir les besoins d'une stratégie. Nous ajouterons qu'il varie d'une culture à une autre, mais cette variation culturelle ou ce qui s'apparente à une « curiosité » doit être considéré comme relevant de « normes communicatives » (Kerbrat-Orecchioni 1996: 89) qui régissent les relations interpersonnelles ; chaque culture a les normes qu'elle estime être les meilleures. Certaines équivalences, comme parfois des différences, peuvent être relevées entre les langues arabe

et française, et au-delà entre les langues latines et germaniques. Les affectifs « mon amour, *my love*, *meine Liebe*, *amore mio* » sont à rapprocher, mais au *Honey* anglais ne correspond pas un « mon miel » français. Il existe donc des variations culturelles entre les langues et ce n'est pas étonnant, c'est lié à la culture locale, au mode de vie et de pensée ; loin de chercher à uniformiser, il faut voir dans ces spécificités et ces différences un signe d'enrichissement. Une étude plus approfondie de ces formes de « divergences » pourrait s'avérer intéressante.

Références

- Benveniste, Émile. 1974. *Problèmes de linguistique générale, I & II*. Paris: Gallimard. 1995. Reprint: Tunis: Cérès Éditions.
- Dubois, Jean *et al.* 1973. *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse.
- Jaubert, Anna. 2017. "Nommer et faire être. Pragmatique du nom propre et de l'appellatif". In: *Seuils du nom propre*, edited by Christelle Reggiani and Nicolas Laurent, 57-66. Limoges: Lambert-Lucas. hal-02078837
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1996. *La Conversation*. Paris: Seuil « Mémo ».
- Nativus. 2014. *Rêveries du loup solitaire*. Paris: Éditions Persée.
- Perret, Delphine. 1970. "Les appellatifs. Analyse lexicale et actes de parole", *Langages* 17 (« L'énonciation »): 112-118. DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.1970.2579>.
www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_17_2579

Jihene Beji

(Department of Translation, College of Languages, Princess Nourah bint Abdulrahman University, P. O. Box 84428, Riyadh 11671, Saudi Arabia)

earned her PhD from the University of Paris III - Sorbonne Nouvelle in 2006. Since September 2016 she is an Assistant professor at the College of Languages, Translation Department, of the Princess Nourah bint Abdulrahman University (Riyadh, Saudi Arabia). She has published several articles in the areas of discourse analysis and pragmatics, the most recent of which appeared in the Asian EFL Journal and in the Jordan Journal of Modern languages (JJMLL). She also contributes to the research project Analyzing Stylistic, Historical and Socio-cultural Markers: Their Weight in the Translation of Proverbs.

She can be reached at: JBEJI@pnu.edu.sa

Zoubeir Chaouch

(Faculty of Literature and Humanities, Sousse University, Tunisia)

He is an assistant professor in the Faculty of Literature and Humanities of Sousse University, Tunisia. He teaches pragmatics and discourse analysis. He is the author of an academic book (*Rêveries du loup solitaire*, 2014), a novella (*Le Blanc et le Noir*, 2018), a novel (*Jean-Baptiste Clamence : chute et fin*, 2019). He translated a French novel *Sisyphé n'est pas mort* -Patrick Brunie into standard Arabic (forthcoming), and *La Chute* of Camus into the Tunisian dialect (forthcoming). Zoubeir Chaouch has contributed to colloquiums, and his articles have been published in journals, magazines and newspapers (like *Le Monde*). He is a reviewer and an editor of manuscripts in literature and linguistics.

He can be reached at: zoubeirchaouch@yahoo.com